



MUTATIONS 2024



Une interrogation, un doute,
un conseil...
.....la section vous répond :

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE OU SUR RDV

Pour info, la date limite pour le dépôt des demandes est fixée au
– lundi 22 janvier 2024 pour les A
– vendredi 26 janvier 2024 pour les B et les C

Vous pouvez aussi joindre :

Nathalie VERGEZ-BERTHIER – SIE TOURS – POSTE 71 93

ou

les élus CGT FiP d'Indre et Loire :

<https://37.cgffinancespubliques.fr/contacts/les-elus-cgt/>

ou par courriel à l'adresse suivante :

cgt.ddfip37@finances.gouv.fr